

Les interrogatives partielles « définies » du créole martiniquais

Stéphane Térosier
Université de Montréal
stephane.terosier@umontreal.ca

19 avril 2021 - GRGC

0. Introduction

- Deux types d'interrogatives partielles en créole martiniquais (CM):
 - **Interrogatives partielles « indéfinies » (IPI)**
 - (1) Ki sa ou wè?
WH ça 2SG voir
'Qu'est-ce que tu as vu?'
 - **Interrogatives partielles « définies » (IPD)**
 - (2) Ki sa ou wè **a**?
WH ça 2SG voir DET
'Qu'est-ce que tu as (attendu que nous savons que tu as vu quelque chose)?'
- Terminologie basée sur la présence/absence du déterminant défini en position finale.

Objectifs de la communication :

- Mettre en évidence les propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques des IPD
- Rendre compte de ces propriétés en étendant la notion de familiarité aux propositions.

Plan :

1. Propriétés distinctives des interrogatives partielles définies
2. Le rôle crucial de la définitude dans les IPD
3. Contraintes de définitude : une analyse basée sur la familiarité
4. Conclusions

1. Propriétés distinctives des IPD

- Au niveau superficiel, les IPD se caractérisent par la présence du déterminant défini.

(3) Ki sa i achté a?

WH ça 3SG acheter DET

‘Qu’est-ce qu’elle a acheté (attendu que nous savons qu’elle acheté quelque chose)?’

- Mais, comme l’indique la traduction de (3), les particularités des IPD ne se limitent pas à la présence du dét. défini.

1.1. Présupposition existentielle forte

- Contrairement aux IPI, les IPD ne tolèrent pas les réponses de type *rien/personne*.

(4) a. Ki sa i ped?
WH ça 3SG perdre
'Qu'est-ce qu'elle a perdu?'

b. Ki sa i ped **la**?
WH ça 3SG perdre DET
'Qu'est-ce qu'elle a perdu (attendu que nous savons qu'elle a perdu quelque chose)?'

- Seul (4a) tolère *rien* comme réponse.

- Ce contraste traduit le fait que les IPD déclenchent une présupposition existentielle forte (qui ne peut être annulée).
- En comparaison, la présupposition existentielle associée aux IPI est faible dans la mesure où elle peut être annulée.

(5) Contexte : Jeanne, la locutrice, s'est disputée avec tous ses amis. Son mari lui annonce qu'il a l'intention d'organiser une fête en son honneur.

a. Ki moun ki kay vini?

WH personne COMP PROSP venir

'Qui est-ce qui va venir?'

b. #Ki moun ki kay vini a?

'Qui est-ce qui va venir (attendu que nous savons que quelqu'un va venir)?'

Ce contraste témoigne du fait que la présupposition des IPI est annulable (Abusch 2010), mais pas celle des IPD.

- Confirmation de ces faits avec le test de la famille des phrases (Chierchia & McConnell-Ginet 1990) effectué avec des IPD indirectes.

(6) a. Man pa sav ki sa i wè a
 1SG NEG savoir WH ça 3SG voir DET

‘Je ne sais pas ce qu’il a vu (attendu que nous savons qu’il a vu quelque chose).’

b. Man ka mandé kò mwen ki sa i wè a
 1SG IMPF demander corps 1SG WH ça 3SG voir DET

‘Je me demande ce qu’il a vu (attendu que nous savons qu’il a vu quelque chose).’

- En résumé, **les IPD déclenchent une présupposition existentielle forte qui ne peut être annulée.**
- Cette propriété a des conséquences sur leurs conditions de félicité.

1.2. Conditions de félicité

- Contrairement aux IPI, les IPD ne peuvent pas être prononcées *out of the blue*.
 - Inacceptables pour débiter une conversation.

(7) Contexte : Pas d'échange préalable.

a. Yè oswè, ki sa ou fè?

hier soir WH ça 2SG faire

'Hier soir, qu'est-ce que tu as fait?'

b. #Yè oswè, ki sa ou fè a?

'Hier soir, qu'est-ce que tu as fait (attendu que nous savons que, hier soir, tu as fait quelque chose)?'

- Pour qu'une IPD soit acceptable, il est nécessaire que la présupposition existentielle qu'elle déclenche soit une implication des propositions contenues dans le *common ground*.
- **Common ground** : ensemble des propositions tenues pour vraies en commun par les participants au discours (Stalnaker 1978, 2002).
- Plusieurs manières pour une proposition de faire partie du *common ground*.
 - Énoncé de l'un des participants au discours
 - Implication d'une proposition contenue dans le *common ground*
 - Connaissance du monde
 - Événement extralinguistique

- ***Introduction de la présupposition via un énoncé***

(8) Contexte : Pas d'échange préalable

A : Jan di mwen i achte an liv

Jean dire 1SG 3SG acheter un livre

‘Jean m’a dit qu’il a acheté un livre.’

B : Ki liv i achte a?

WH livre 3SG acheter DET

‘Quel livre est-ce qu’il acheté (attendu que nous savons qu’il a acheté un livre)?’

- ***Présupposition = implication d'une proposition contenue dans le cg***

(9) Contexte : Pas d'échange préalable

A : Jan té o marché

Jean PST au marché

'Jean était au marché.'

B : Ki sa i acheté a?

WH ça 3SG acheter DET

'Qu'est-ce qu'il a acheté (attendu que nous savons qu'il a acheté quelque chose)?'

- (9A) contient un défini faible (Carlson et al. 2006).

(10) $\llbracket(9A)\rrbracket \rightarrow \exists x. \text{ chose}(x) \ \& \ j \ \text{a} \ \text{acheté} \ x$

- *Connaissance du monde*

(11) Contexte : A et B savent que chaque année, avant Noël, Jean tue un porc.

A : Jan paré pou Noel li

Jean prêt pour Noël 3SG

‘Jean est prêt pour Noël.’

B : Ki cochon i tjwé a?

WH cochon 3SG tuer DET

‘Quel porc est-ce qu’il a tué (attendu que nous savons qu’il tue un porc chaque année à Noël)?’

- ***Événement extralinguistique***

(12) Contexte : B est seul dans la cuisine. A entend un bruit de verre brisé provenant de la cuisine et s’y précipite.

A : Ki sa ou krazé a?

WH ça 2SG casser DET

‘Qu’est-ce que tu as cassé (attendu que nous savons que tu as cassé quelque chose)?’

- Postulat : Les questions dénotent des ensembles de propositions (Hamblin 1973; Karttunen 1977).
- **Une IPD est acceptable ssi le *cg* contient la présupposition existentielle qui lui est associée.**

- (13) a. Qu'est-ce que tu as cassé? (= $\llbracket 12A \rrbracket$)
- b. $\llbracket (12A) \rrbracket = \{\text{tu as cassé une assiette; tu as cassé un verre, tu as cassé une tasse}\}$
- c. On trouve dans le *cg* la proposition *p*, telle que $\llbracket p \rrbracket = \exists x. \text{ chose}(x) \ \& \ \text{tu as cassé } x$

1.3. Contraintes de définitude

- Trois cas de figure à considérer pour évoquer les contraintes de définitude s'appliquant aux IPD en fonction du constituant extrait :
 - Extraction d'un objet
 - Extraction du sujet
 - Extraction d'un ajout

- ***Extraction d'un objet - contraintes de définitude***

- Le sujet doit être défini.

(14) a. Ki sa [boug la] wè ___ a?

WH ça homme DET voir DET

‘Qu’est-ce que l’homme a vu (attendu que nous savons qu’il a vu quelque chose)?’

b. #Ki sa [an boug] wè ___ a?

WH ça INDEF homme voir DET

‘Qu’est-ce qu’un homme a vu (attendu que nous savons qu’un homme a vu quelque chose)?’ (sens voulu)

- Si le verbe a un 2^e argument interne, il doit aussi être défini.

- (15) a. Ki moun [boug la] mennen __ [Trinité] a?
 WH personne homme DET amener Trinité DET
 ‘Qui est-ce que l’homme a amené à Trinité (attendu que nous savons que l’homme a emmené quelqu’un à Trinité)?’
- b. *Ki moun [boug la] mennen __ [adan an lari] a?
 WH personne homme DET amener dans INDF rue DET
 ‘Qui est-ce que l’homme a amené dans une rue (attendu que nous savons que l’homme a amené quelqu’un dans une rue)?’

- ***Extraction du sujet - contraintes de définitudes***

(16) a. Ki moun ki ___ bat [Jan] **an?**
 WH personne COMP battre Jean DET

‘Qui est-ce qui a battu Jean (attendu que nous savons que quelqu’un a battu Jean)?’

b. *Ki moun ki ___ bat [an boug] **la?**
 WH personne COMP battre INDEF homme DET

‘Qui est-ce qui a battu un homme (attendu que nous savons que quelqu’un a battu un homme)?’

- Au vu de (16), il semble que l’objet doive être défini en cas d’extraction du sujet, mais...

- Ok si l'objet est un nom nu à interprétation générique.

(17) Ki moun ki ___ enmen [gato] a?

WH personne COMP aimer gâteau DET

‘Qui est-ce qui aime les gâteaux (attendu que nous savons que quelqu’un aime les gâteaux)?’

- ***Extraction d'un ajout***

- Le sujet doit être défini.

(18) a. Ki koté [tifi a] asiz **la?**

WH endroit fille DET asseoir DET

‘Où est-ce que la fille est assise (attendu que nous savons que la fille est assise quelque part)?’

b. *Ki koté [an tifi] asiz **la?**

WH endroit INDEF fille asseoir DET

‘Où est-ce qu’une fille est assise (attendu que nous savons qu’une fille est assise quelque part)?’

- L'objet doit être défini...

(19) a. Ki koté [tifi a] jwenn [Jan] **an?**

WH endroit fille DET rencontrer Jean DET

‘Où est-ce que la fille a rencontré Jean (attendu que nous savons que la fille a rencontré Jean)?’

b. *Ki koté [tifi a] jwenn [an boug] **la?**

WH endroit fille DET rencontrer INDEF homme DET

‘Où est-ce que la fille a rencontré un homme (attendu que nous savons que la fille a rencontré un homme)?’

- ... un nom nu à interprétation générique.

(20) a. Ki koté [Jan] péché [pwason] **an**?

WH endroit Jean pêcher poisson DET

‘Où est-ce que Jean a pêché du poisson (attendu que nous savons que Jean a pêché du poisson)?’

b. *Ki koté Jan péché [an pwason] **an**?

WH endroit Jean pêcher INDEF poisson DET

‘Où est-ce que Jean a pêché un poisson (attendu que nous savons que Jean a pêché un poisson)?’

- Pour résumer...

Constituant extrait	Sujet	Objet
Sujet	-----	défini ou générique
Objet	défini	-----
Ajout	défini	défini ou générique

- **Tous les NPs manifestes doivent définis (ou génériques s'il s'agit d'un objet).**

1.4. *Résumé intermédiaire*

- Les IPD du CM ont les propriétés suivantes :
 - Présupposition existentielle forte.
 - La proposition correspondant à la présupposition doit faire partie du *common ground*.
 - Tous les NPs manifestes doivent être définis (ou génériques).

2. Le rôle crucial de la définitude dans les IPD

- Pour faire sens de ces propriétés et contraintes, on peut s'appuyer sur la théorie de la définitude formulée par Heim (1982).

2.1. La définitude en tant que familiarité (Heim 1982)

- Théorie de la définitude basée sur la familiarité (Christophersen 1939).
- Condition de Nouveauté/Familiarité (Heim 1982), s'inscrivant dans la sémantique des changements de fichiers.
 - Ouverture d'un fichier avec l'introduction d'un nouvel individu dans le domaine de discours.
 - Pour chaque énoncé subséquent portant sur cet individu, ajout d'information dans le fichier.
 - Informations dans le fichier = présuppositions.

- **Condition de Nouveauté/Familiarité (Heim 1982:238).**

For ϕ to be felicitous w.r.t. F it is required for every NP_i in ϕ that:

- (i) if NP_i is [-definite], then $i \notin \text{DOM}(F)$;
- (ii) if NP_i is [+definite], then
 - (a) $i \in \text{DOM}(F)$, and
 - (b) if NP_i is a formula, F entails NP_i .

- Première référence à un individu \Rightarrow utilisation d'un NP indéfini.
- Référence ultérieure \Rightarrow utilisation d'un NP défini.

- S'applique aussi aux descriptions définies du CM.

(21) An nonm ek an fanm antré. Fanm lan té tout
 INDEF personne CONJ INDEF femme entrer femme DET PST tout
 kout
 court

‘Un homme et une femme sont entrés. La femme était toute petite.’

- Première mention NP indéfini \Rightarrow *an fanm* ‘une femme’
- Mention suivante NP défini \Rightarrow *fanm lan* ‘la femme’

2.2. *Rôle de la familiarité dans les IPD*

- Plus haut, nous avons établi que les IPD ne sont acceptables que si le *common ground* contient une proposition correspondant à la présupposition existentielle qui leur est associée.
- On peut donc considérer que :
 - cette proposition a la fonction d'antécédent pour l'IPD,
 - cette proposition est familière (puisque connue de l'ensemble des participants au discours).

- Proposition = fonction qui prend un ensemble de mondes pour rendre une valeur de vérité (type $\langle\langle s,t \rangle, t \rangle$)
- *Context set (cs)* = ensemble des mondes possibles dans lesquels les propositions contenues dans le *common ground* sont vraies (Stalnaker 1978, 1998).

(22) Soit Q une interrogation partielle définie, Q est acceptable si $cs \subseteq \text{dom}(Q)$.

- Pas de telle exigence pour les IPI.

- Limite au parallèle entre nominaux et interrogatives partielles :
 - Pas de déterminant indéfini dans les IPI.
 - Chaque fois qu'une IPD est acceptable, elle est en variation libre avec un IPI. (L'inverse n'est pas vrai.)
 - Abusif de parler d'indéfinitude dans le cas des IPI.
 - Plus juste de dire qu'elles sont sous-spécifiées en termes de définitude.
- Lorsqu'il recourt à une IPD, le locuteur attire l'attention de son interlocuteur sur le fait que le *cg* contient la présupposition existentielle associée à l'IPD.
 - Différents effets pragmatiques possibles

- Important : ne pas confondre avec le *D-linking* (Pesetsky 1987).

- Une IPD peut contenir un syntagme interrogatif *D-linked* (23), mais ce n'est pas obligatoire (24).

(23) A : Il y avait deux livres : un livre de Fanon et un livre de Damas. Il en a acheté un.

B : Kiles i achté a?

lequel 3SG acheter DET

'Lequel a-t-il acheté (attendu que nous savons qu'il en acheté un)?'

(24) A : Jean était à la librairie. Il s'est acheté des livres.

B : Ki liv i achté a?

WH livre 3SG acheter DET

'Quel livre a-t-il acheté (attendu que nous savons qu'il a acheté des livres)?'

- Important : les questions-échos du CM peuvent prendre la forme d'une IPD, mais toutes les IPD ne sont pas des questions-échos.

(25) a. I té épi ki moun?

3SG PST avec WH personne

'Il était avec qui?'

b. Épi ki moun i té yé a?

avec WH personne 3SG PST COP DET

'Avec qui il était (attendu que nous savons qu'il était avec quelqu'un)?'

3. Le déterminant clausal : source de définitude dans les IPD

- D'où vient le caractère « défini » des IPD?
- La différence minimale entre une IPI et une IPD est la présence d'un déterminant défini en position finale des IPD.
- Ce déterminant ne prend pas un eNP comme complément. C'est un **déterminant clausal**.

3.1. *Le cas du créole haïtien*

- En CH, on peut retrouver un dét. clausal dans les déclaratives (pas possible en CM).
- Larson (2003), reprend l'exemple suivant de Lefebvre (1998).

(26) Moun nan detwi machin nan **an**

homme DET détruire voiture DET DET

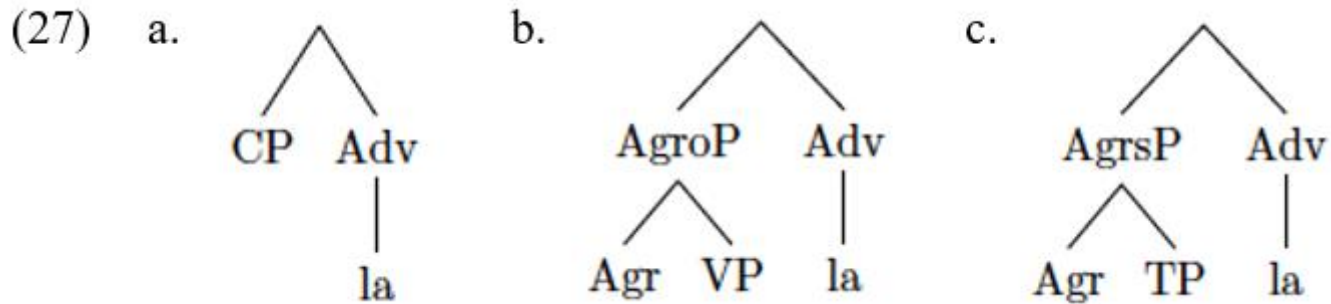
a. 'En fait, l'homme a bien détruit la voiture.'

b. 'L'homme a détruit la voiture, conformément au fait que nous savions que la voiture serait détruite.'

c. 'L'homme a détruit la voiture, conformément au fait que nous savions que l'homme détruirait la voiture.'

- Trois lectures possibles en fonction de :

- la position du déterminant clausal



- (27a) : lecture en (26a)
- (27b) : lecture en (26b)
- (27c) : lecture en (26c)

- Trois lectures possibles en fonction (Larson 2003) :
 - Contenu préféré et présupposition locale

- Lecture (26a) & structure (27a)

(28) **Présupposition locale** : \emptyset

Assertion : détruire(e) & Agent(e,h) & Thème(e,v)

- Lecture (26b) & structure (27b)

(29) **Présupposition locale** : détruire(e) & Thème(e,v)

Assertion : détruire(e) & Agent(e,h)

- Lecture (26c) & structure (27c)

(30) **Présupposition locale** : détruire(e) & Agent(e,h) & Thème(e,v)

Assertion : se.produire(e)

- **Quelle est la position du dét. clausal dans les IPD du CM?**

- Au vu des lectures des IPD présentées dans cette communication, on peut écarter (27b).
- Confirmé par la distribution du déterminant clausal par rapport aux adverbes bas.

(31) Jan (bien) fè (*bien) travay li bien
Jean bien faire bien travail 3SG bien
'Jean a bien fait son travail.'

- Pas de mouvement de V en CM
- Quand le verbe et le sujet précèdent l'objet, dérivation en (32) (déplacement d'un projection contenant le verbe et son objet par-dessus l'adverbe).
- Postulat sous-jacent : l'ordre des adverbes reflète une séquence fonctionnelle universelle (Cinque (1999)).

(32) Jan [[_{XP} fè travay li] ... bien ... t_{XP}]

(33) a. *Ki sa Jan fè ____ a bien?

WH ça Jean faire DET bien

‘Qu’est-ce que Jean a bien fait (attendu que nous savons que Jean a bien fait quelque chose)?’

b. Ki sa Jan fè ____ bien **an**?

- Le dét. clausal n’est pas contenu dans le VP.

- Il n'occupe pas non plus une position entre TP et vP.
- Dans les déclaratives, possibilité de déplacer un XP contenant un adverbe plus bas par-dessus un adverbe bas plus (*souvan*>*bien*)
 - (34b) a la dérivation en (34c).

- (34) a. Jan ka **souvan** **bien** fè travay li
 Jean IMPF souvent bien faire travail 3SG
 'Jean fait souvent son travail bien.'
- b. Jan ka **bien** fè travay li **souvan**
- c. Jan ka [[XP **bien** fè travay li] ... **souvan** ...t_{XP}]

- Dans les IPD...

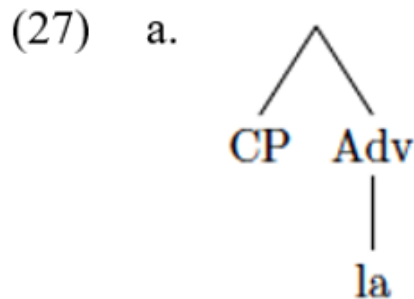
(35) a. *Ki sa Jan ka [bien fè ___ a] souvan?
 WH ça Jean IMPF bien faire DET souvent

‘Qu’es-ce que Jean fait bien souvent (attendu que nous savons que Jean fait bien quelque chose souvent)?’

b. Ki sa Jan ka [[bien fè ___] souvan] an?

- Le dét. clausal n’occupe pas une position basse dans les IPD du CM.
- Deux possibilités : (27a) et (27c).
 - Difficile de trancher entre ces deux alternatives (pas de test syntaxique concluant).
 - Mais....

- Larson (2003), se basant sur Lefebvre (1992, 1998), propose que la lecture en (26a) correspond au cas de figure où le locuteur fait référence à un événement déjà mentionné dans le discours.
- **Dans ces conditions, on peut envisager une structure comme (27a) pour le dét. clausal du CM.**



- Mais (27a) et (27b) sont tous deux compatibles avec le postulat selon lequel la restriction du dét. clausal est une proposition.
 - (TP = expression qui dénote une proposition.)

3. Contraintes de définitude : une analyse basée sur la familiarité

- Plus tôt, nous avons vu les contraintes de définitude résumées dans le tableau ci-dessous.

Constituant extrait	Sujet	Objet
Sujet	-----	défini ou générique
Objet	défini	-----
Ajout	défini	défini ou générique

- Ces contraintes trouvent une explication simple dans le cadre de la sémantique des changements des changements de fichiers.
- Pour qu'une IPD soit acceptable, il est nécessaire que sa présupposition q fasse partie du cg .
- Par conséquent, toutes les variables libres faisant partie de q se voient assigner à un fichier.
- Dès lors, il est nécessaire de recourir à une description définie dans toute référence subséquente.

- Illustration:

(36) [An boug]_i achte an pla an midi a...
 INDEF homme acheter INDEF plat en midi DET

‘Un homme a acheté.’

a. [Boug la]_i té fen bon fen
 homme DET PST faim bon faim

‘L’homme avait vraiment faim.’

b. #[An boug]_i té fen bon fen
 INDEF homme PST faim bon faim

‘Un homme avait vraiment faim.’

- La suite en (36b) est inacceptable en raison du fait qu’un fichier a déjà été ouvert.
- (36) peut parfaitement servir d’antécédent à une IPD.

- Supposons que B prononce l'IPD en (37) avant que A ne prononce ni (36a) ni (36b).
- Pour les mêmes raisons qu'en (36), il serait inacceptable que le sujet soit repris par un indéfini.

(37) a. Ki pla [**boug la**]_i achte a?

WH plat homme DET acheter DET

‘Quel plat l’homme a-t-il acheté (attendu que nous savons que l’homme a acheté un plat)?’

b. #Ki pla [**an boug**]_i achte a?

WH plat INDEF homme acheter DET

‘Quel plat un homme a-t-il acheté (attendu que nous savons qu’un homme a acheté un plat)?’

- En ce qui concerne l'acceptabilité des objets à interprétation générique...
- Postulat : pseudo-incorporation.
- Mais cela mérite plus ample investigation.

4. Conclusions

- IPD du CM se caractérisent par la présence d'un dét. clausal.
- À l'instar de son homologue nominal, ce dét. impose des contraintes de familiarité.
- Mais ces contraintes concernent une proposition, la présupposition existentielle de l'IPD, qui doit nécessairement faire partie du *cg* pour légitimer l'IPD.
- Questions non résolues : Pourquoi ce dét. n'est-il disponible que dans les IPD en CM (vs. distribution plus large en CH)?

Références

- Abusch, Dorit. 2010. Presupposition Triggering from Alternatives. *Journal of Semantics* 27(1). 37-80.
- Carlson, Greg, Rachel Sussman, Natalie Klein & Michael Tanenhaus. 2006. Weak definite noun phrases. In Christopher Davis et al. (eds.), *Proceedings of NELS 36*, 179-196. Amherst, MA: GLSA.
- Chierchia, Gennaro & Sally McConnell-Ginet. 1990. *Meaning and grammar : An introduction to semantics*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Christophersen, Paul. 1939. *The articles: A study of their theory and use in English*. Copenhagen: Munksgaard.
- Cinque, Guglielmo. 1999. *Adverbs and Functional Heads: A Cross-Linguistic Perspective*. New York, NY: Oxford University Press.
- Hamblin, Charles L. 1973. Questions in Montague English. *Foundations of Language* 10. 41-53.
- Heim, Irene. 1982. The semantics of definite and indefinite noun phrases. Cambridge, MA: University of Massachusetts doctoral dissertation.
- Karttunen, Lauri. 1977. Syntax and semantics of questions. *Linguistics and Philosophy* 1. 3-44.
- Larson, Richard K. 2003. Event descriptions in Fòñ and Haitian Creole. In Dany Adone (ed.) *Recent developments in creole studies*, 67-90. Tübingen: Niemeyer.
- Lefebvre, Claire. 1992. AGR in languages without person and number agreement: The case of the clausal determiner in Haitian and Fon. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique* 37(2). 137-156.
- Lefebvre, Claire. 1998. *Creole genesis and the acquisition of grammar : The case of Haitian creole*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pesetsky, David. 1987. Wh-in-situ: Movement and unselective binding. In Eric Reuland & R. Ter Meulen (eds.), *The representation of (in)definiteness*, 98-129. Massachusetts: MIT Press.
- Stalnaker, Robert C. 1978. Assertion. In Peter Cole (ed.) *Syntax and semantics*. New York: Academic Press.
- Stalnaker, Robert C. 1998. On the representation of context. *Journal of Logic, Language and Information* 7(1). 3-19.
- Stalnaker, Robert C. 2002. Common ground. *Linguistics and Philosophy* 2002(5/6). 701-721.